



Bayer AG
Communications et
affaires publiques
51368 Leverkusen
Allemagne
Téléphone +49 214 30-0
www.news.bayer.com

Communiqué de presse

La Commission Européenne approuve sous conditions le projet d'acquisition de Monsanto par Bayer

Leverkusen, le 21 mars 2018 – Mercredi, la Commission Européenne a accepté sous conditions le projet d'acquisition de Monsanto par Bayer. « Recevoir l'approbation de la Commission Européenne est un succès majeur et une étape clé », a souligné Werner Baumann, CEO de Bayer. « Nous souhaitons, avec l'acquisition de Monsanto, accompagner les agriculteurs à travers le monde pour une agriculture permettant une alimentation de qualité, produite de manière responsable et durable au bénéfice des consommateurs et de l'environnement ». Bayer a désormais reçu les approbations de plus de la moitié des 30 autorités de régulation concernées à travers le monde, dont le Brésil et la Chine.

Les conditions couvrent notamment le désinvestissement de certaines activités de Bayer, qui comprennent les activités mondiales de semences grandes cultures comme le colza, le coton et le soja (à quelques exceptions près en Asie), la plateforme de Recherche & Développement pour le blé hybride, l'activité mondiale des semences potagères, l'activité mondiale de l'herbicide glufosinate-ammonium ainsi que certains herbicides à base de glyphosate en Europe, principalement à usage industriel. En outre, l'activité nematicide mondiale de Monsanto, dénommée NemaStrike, doit être cédée. Les conditions prévoient également le transfert de trois projets de recherche Bayer dans le domaine des herbicides non sélectifs et l'octroi d'une licence du portefeuille digital de Bayer. BASF est l'acheteur prévu de ces actifs.

La transaction reste assujettie au respect des conditions habituelles, y compris l'approbation par les autorités de régulation. Bayer et Monsanto coopèrent étroitement avec les autorités – y compris le Département de la Justice des Etats-Unis – avec comme objectif de finaliser cette transaction au cours du 2^{ème} trimestre 2018.

A propos de Bayer

Bayer est un groupe international des Sciences de la vie, dont les cœurs de métier se situent dans les secteurs de la santé et de l'agriculture. Les produits et services de Bayer sont conçus pour améliorer la qualité de vie de chacun.

Le Groupe vise également à créer de la valeur par l'innovation, la croissance et une rentabilité élevée. Bayer adhère aux principes du développement durable et s'engage, en tant qu'entreprise citoyenne, à respecter ses responsabilités éthiques et sociales.

Au cours de l'exercice 2017, Bayer comptait près de 99.800 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 35 milliards d'euros. Ses investissements se sont élevés à 2,4 milliards d'euros et le Groupe a consacré 4,5 milliards d'euros à la R&D.

Pour obtenir plus d'informations, consultez www.bayer.com

Contacts :

Christian Hartel, phone +49 214 30-47686
Email: christian.hartel@bayer.com

Dr. Rolf Ackermann, phone +49 214 30-41782
Email: rolf.ackermann@bayer.com

ha (2018-0090E)

Lise Lemonnier
Tél. 01 49 06 52 01
Lise.lemonnier@bayer.com

Pour en savoir plus sur Bayer, consultez le site www.bayer.fr
Et suivez-nous sur Twitter : @Bayer_FR

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué peuvent constituer des déclarations prospectives. Les résultats effectifs peuvent être sensiblement différents de ceux projetés ou prévus dans ces déclarations prospectives. Les facteurs susceptibles de différer sensiblement des résultats réels sont les suivants : les incertitudes quant au calendrier de la transaction ; la possibilité que les parties ne puissent pas du tout, ou pas dans les délais impartis, utiliser les effets de synergie et les gains d'efficacité attendus avec la fusion ou intégrer avec succès les activités de l'entreprise Monsanto à celles de Bayer ; la possibilité qu'une telle intégration soit plus difficile, plus longue ou plus coûteuse que prévu ; la possibilité que les bénéfices après l'opération soient inférieurs aux prévisions ; la possibilité que les coûts d'exploitation, la perte des clients et l'interruption des activités (y compris, sans limitation, les risques que les difficultés à fidéliser les employés, les clients ou les fournisseurs) soient, après l'annonce de l'opération, supérieures aux prévisions, la capacité à retenir certains employés essentiels chez Monsanto ; les risques liés au détournement de l'attention de la direction des affaires courantes en raison de la transaction ; la non-exécution des conditions liées à l'exécution de la transaction, ou la non-obtention des autorisations réglementaires requises pour l'opération selon les termes prévus ou le calendrier prévu ; la capacité des parties à répondre aux attentes concernant le calendrier, l'exécution, la comptabilité et le régime fiscal de la fusion ; l'impact de l'endettement encouru par Bayer en rapport avec la transaction et l'impact potentiel sur l'évaluation de l'endettement de Bayer ; les effets liés au regroupement des entreprises Bayer et Monsanto, y compris la future situation financière de la société née de la fusion, les résultats opérationnels, la stratégie et les projets ; les autres facteurs détaillés dans le rapport annuel de Monsanto sur le formulaire 10-K déposé auprès de la Commission boursière aux États-Unis (« SEC ») pour l'exercice clos au 31 août 2016 et les autres déclarations de Monsanto à la SEC, disponibles sur le site Internet <http://www.sec.gov> et sur le site Internet de Monsanto à l'adresse www.monsanto.com ; et les autres facteurs évoqués dans les rapports publics de Bayer disponibles sur le site Internet de Bayer à l'adresse www.bayer.com. Bayer et Monsanto déclinent toute responsabilité quant à la mise à jour des informations contenues dans ce communiqué, sauf lorsque la loi l'exige. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication.